

75 - Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à attribuer des subventions à des associations sportives, dans le cadre des dispositifs suivants :

1 - Programme «Manifestations sportives et subventions exceptionnelles»

1.1 - Subventions pour manifestations

- Amicale Cycliste de Besançon Organisation des championnats de France de cyclocross - 9 et 10 janvier 2016	40 000 €
- Sport Nautique Bisontin Organisation du Besathlon, des championnats de France de Dragon Boat et du 150 ^{ème} anniversaire de l'association	1 500 €
- Besançon BMX Organisation de l'Open Night sur la piste du Rosemont - 24 octobre 2015	500 €
- Cercle Pugilistique Bisontin Organisation de l'Open de Besançon - 3 octobre 2015	1 000 €
- Besançon Basket Club Organisation du match pro SIG - Châlon sur Saône - 8 septembre 2015	500 €

1.2 - Subventions exceptionnelles

Le club de football de Planoise Saint-Ferjeux rencontre actuellement des difficultés financières passagères suite aux disparitions récentes de dirigeants de poids du club.

Cette association accueille de très nombreux jeunes de Planoise et réalise un travail de formation important, tant sur le plan sportif que sur le plan de l'apprentissage des valeurs citoyennes.

Il est proposé d'aider le club à surmonter ces difficultés en lui attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de **1 500 €**.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **45 000 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004822 CS 20300 dont 20 K€ sur l'exercice 2016.

2. Programme «Animations sportives»

2.1 - Aides à l'emploi d'éducateurs sportifs

Certaines structures sportives implantées sur le territoire de la commune disposent d'emplois d'éducateurs sportifs. La Ville de Besançon contribue financièrement à ces emplois, en contrepartie d'une implication des cadres sportifs dans différentes actions d'animation portées par la Ville (interventions dans le temps scolaire en partenariat avec l'Inspection Académique, participation à Vital'Vacances, Vital'Eté et projets spécifiques) (conventions ci-jointes).

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes à ces associations représentant l'aide financière relative à la saison 2015-2016 :

- Besançon Doubs Hockey Club	1 300 €
- Besançon Association Patinage Artistique	4 800 €
- Comité départemental de Tennis de Table	4 040 €

- Ligue de Franche-Comté d'escrime	3 800 €
- Amicale cycliste de Besançon	7 000 €
- Cercle Pugilistique Bisontin	3 800 €
- Doubs Sud Athlétisme	4 800 €
- Association Sportive Orchamps Besançon	2 000 €

Ces subventions feront l'objet du versement d'un premier acompte équivalent à 50 % de la somme globale, au cours de l'automne 2015. Le solde sera ensuite versé en fin d'année scolaire 2015-2016.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **31 540 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

2.2 - Accompagnement des associations dans le cadre du dispositif sport après l'école

A l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, et de manière à soutenir les clubs sportifs, la direction des sports a travaillé étroitement avec les clubs sportifs pour la mise en place du Dispositif *Sport après l'école*.

Ce nouveau dispositif, positionné en fin de journée sur le temps libéré par l'école, a pour objectif de densifier la pratique sportive en club des enfants, en améliorant le maillage territorial et la diversité de l'offre dans l'ensemble des secteurs de la Ville.

Ainsi, en 2014/2015, 19 nouveaux créneaux sportifs ont vu le jour permettant l'accueil de manière hebdomadaire de 238 enfants. Sur cette tranche d'âge, cela correspond à un accroissement de près de 10 % du nombre de licenciés.

Dans le cadre de ce dispositif, la tarification d'accès aux activités sportives a été minorée, de manière à permettre l'accès de tous à ces nouvelles pratiques sportives. En complément, le dispositif ticket loisirs permet de limiter le coût pour les familles en laissant à charge un maximum de 10 % de la cotisation, elle-même plafonnée à 80 €.

Pour la saison à venir, la direction des sports a travaillé au cours de l'été à consolider et accroître cette offre afin de répondre de manière plus précise aux attentes des familles. La programmation 2015/2016 pour le *Sport après l'école* projette la mise en œuvre de 36 créneaux de sports positionnés entre 16 h et 18 h.

De manière à soutenir les structures associatives mobilisées dans ce nouveau dispositif, il est proposé d'attribuer les financements suivants :

AS Orchamps Football	500 €
ASPOHB	500 €
ASPTT Omnisport	750 €
BAPA	250 €
BTC	500 €
COPC Natation	500 €
COPC Equitation	250 €
CPB Lutte	500 €

DOJO FC	250 €
Entretemps escalade	750 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux tennis	250 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux boxe	250 €
Indépendante Comtoise	250 €
Dynamique bisontine	500 €
PSB Judo	500 €
Handball sport mahorais 25	250 €
Besac	500 €
Compagnie keichad	500 €
BGR	250 €
ESBM	250 €
DSA	500 €
La Saint-Claude	250 €
RHB	250 €
La sauvegarde	250 €

Ces sommes constituent un premier acompte et ces clubs percevront une seconde partie de financement au printemps 2016, prenant en compte le fonctionnement de chacun des créneaux.

Par ailleurs, dans le cadre de ce dispositif, deux associations reçoivent les pratiquants dans des infrastructures dont ils sont les propriétaires. Ainsi, afin de contribuer à la participation aux frais de fonctionnement supportés par ces associations, il est proposé le versement d'une aide financière relative à ces coûts de fonctionnement :

- Centre Omnisport Pierre Croppet	1 200 €
- Etoile Sportive de Saint-Ferjeux	300 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **11 000 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

2.3 - Vital'été

Cette opération majeure de l'animation estivale s'est clôturée le 22 août dernier. Comme précisé dans la délibération du 18 juin concernant cette action, il est nécessaire d'ajuster les aides financières attribuées aux associations mobilisées dans ce cadre.

Ainsi, il est proposé le versement d'une aide complémentaire pour les associations ci-dessous :

- Entretemps escalade	1 760 €
- SC Clemenceau	2 000 €
- ASEP	900 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **4 660 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

3. Programme «Sport de Haut Niveau»

3.1 - Sport de haut niveau individuel

La Ville de Besançon contractualise chaque année avec les clubs sportifs des Contrats de Développement sportif pour les disciplines individuelles. Le renouvellement de ces contrats fait l'objet de discussion avec les dirigeants sur la base d'un projet sportif, d'animation et financier pour la saison à venir. Il est proposé de signer les contrats avec les clubs suivants :

CLUBS	Rappel subvention 2014/2015	Subvention 2015/2016	Acompte septembre 2015
Amicale Cycliste Bisontine	30 000	29 000	9 000
Alliance Natation Besançon	28 000	27 000	9 000
Balise 25	3 000	3 000	1 500
Besançon BMX	7 000	7 000	3 000
Besançon Ring Athlétique	4 000	4 000	2 000
Besançon Triathlon	4 000	4 000	2 000
Besançon Curling Club	10 000	8 000	3 000
Cercle Pugilistique Bisontin	40 000	38 000	13 000
Centre école de parachutisme	5 000	5 000	2 000
Doubs Sud Athlétisme	25 000	24 000	7 000
Franche-Comté Judo	50 000	49 000	15 000
La Française	20 000	20 000	7 000
La Saint-Claude	12 000	12 000	4 000
Orientation Team Besançon	8 000	8 000	3 000
TOTAL	246 000	238 000	80 500

3.2 - Sport de haut niveau collectif

Lors du Conseil Municipal du 18 juin 2015, il a été décidé de l'attribution d'une subvention de 18 K€ au bénéfice du BVB dans le cadre des Contrats de Développement Sportif pour permettre l'évolution de son équipe masculine en N3.

Or cette équipe pourra finalement disputer le championnat de Nationale 2, une place s'étant libérée et l'équipe senior garçon du BVB ayant terminé meilleure deuxième de toutes les poules de N3.

Aussi est-il proposé de porter le montant du CDS de 18 K€ à **23 K€** pour tenir compte de ces nouvelles données sur le niveau de jeu du club pour la saison 2015-2016.

En cas d'accord, le montant total de la dépense au titre du programme «sport de haut niveau» de **103 500 €** sera imputé au chapitre 65.40/6574.004824 C S 20300.

4. Programme Sport amateur

4.1 - Solde subvention sport amateur

Le montant de la subvention 2015 fait l'objet d'un calcul en fonction des critères proposés par l'Office Municipal des Sports et adoptés par le Conseil Municipal et tenant compte des effectifs (licenciés et compétiteurs) déclarés et validés au 31 mai 2015.

La section football de l'ASPTT a quitté le club omnisports pour créer une nouvelle structure : Besançon Football Club, bénéficiant du transfert de l'intégralité des droits sportifs de l'ASPTT. Le solde de la subvention 2015 sera donc versé au nouveau club.

Par ailleurs, le Besançon Basket Club et le Racing Besançon sortent du dispositif «Sport amateur» pour ne s'inscrire que dans le cadre des Contrats de Développement Sportif.

Les subventions dont le montant n'excède pas 75 € ne seront pas versées aux bénéficiaires.

Le tableau ci-après présente le montant de la subvention annuelle et du solde à verser dont le total s'élève à **126 008 €**.

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2015	Compétiteurs 2015	Subvention 2014	Subvention 2015	Acompte CM mars 2015	Solde à verser
AERO CLUB DE BESANÇON LA VEZE	Aéronautisme	121	0	319	328	160	168
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	76	57	1 937	1 711	969	742
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	64	18	950	553	475	78
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	43	43	841	753	421	332
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	162	116	3 393	3 517	1 697	1 820
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	54	54	179	146	90	0
ANB	Natation	737	312	6 839	10 494	3 420	7 074
AQUA SPORT	Plongée	107	5	240	371	120	251
ARC CLUB	Tir à l'Arc	35	24	510	528	255	273
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	171	171	542	463	271	192
ASEB	Roller Skate	162	50	1 532	1 795	766	1 029
ASPTT	Omnisports		0	12 589	6 297	2 574	3 693
ASPTT	<i>Athlétisme</i>	203	104	1 512	2 828	756	
ASPTT	<i>Badminton</i>	154	89	3 112	2 756	1 556	
ASPTT	<i>Cyclisme - VTT</i>	31	9	184	334	92	
ASPTT	<i>Cyclotourisme</i>	14	0	49	37	25	
ASPTT	<i>Escalade</i>	22	0	72	59	36	
ASPTT	<i>Football</i>	0	0	7 443	0	3 722	
ASPTT	<i>Volley Ball</i>	14	14		37	0	
ASPTT	<i>Ski</i>	55	5	217	216	109	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2015	Compétiteurs 2015	Subvention 2014	Subvention 2015	Acompte CM mars 2015	Solde à verser
ASQP	Football	61	61	2 807	1 962	1 404	558
ATHLETIC CLUB	Athlétisme	41	0	107	111	0	111
ATSCAB	Bowling	138	64	1 236	1 648	618	1 030
BAD IN TOWN	Badminton	68	5	452	320	226	94
BALISE 25	Course d'Orientation	113	79	2 396	2 015	1 198	817
BASE BALL CLUB	Base Ball	28	26	474	699	237	462
BESANÇON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE	Patinage Artistique	210	46	1 682	1 884	841	1 043
BESANÇON BISONS	Football américain	158	158	3 759	4 822	1 880	2 942
BESANÇON BOXE ACADEMIE	Boxe Anglaise	76	70	2 766	2 111	1 383	728
BESAC COLLECTIF BIKE	VTT	12	7		32	0	0
BESANÇON AC FUTSAL	Futsal	20	20		54	0	0
BESANÇON CRICKET CLUB	Cricket	19		49	51	0	0
BESANÇON CURLING CLUB	Curling	38	34	1 193	916	597	319
BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	56	0	203	151	102	0
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	Hockey	198	130	5 208	4 028	0	4 028
BESANÇON ESPERANCE	Football	69	69	1 466	1 868	733	1 135
BESANÇON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	194	159	5 671	5 041	2 836	2 205
BESANÇON HOCKEY CLUB	Hockey sur gazon	13			35		0
BESANÇON FOOTBALL CLUB	Football	239	239	7 443	6 947	3 722	3 225
BESANÇON RACING CLUB	Omnisports		0	2 486	1 887	1 243	644
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Basket</i>	0	0	0	0		
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Cyclisme</i>	26	22	1 058	504		
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Escrime</i>	52	32	1 428	1 042		
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Tennis de Table</i>	16	16	0	341		
BESANÇON RING ATHLETIC	Boxe	60	33	1 611	1 105	806	299
BESANÇON TENNIS CLUB	Tennis	447	118	4 141	3 680	2 071	1 609
BESANÇON TRIATHLON	Triathlon	201	176	3 511	4 565	1 756	2 809
BESANÇON VOL LIBRE	Parapente	48	6	725	238	0	238
BMX BESANÇON	Cyclisme BMX	164	101	2 801	3 102	1 401	1 701
BOUSBOTTE (La)	Omnisports		0	4 195	3 944	2 098	1 846
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Gymnastique FSCF</i>	146	133	4 074	3 847		
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Randonnée pédestre</i>	0	0	0	0		

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2015	Compétiteurs 2015	Subvention 2014	Subvention 2015	Acompte CM mars 2015	Solde à verser
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Tennis de Table</i>	6	6	121	97		
BREGILLE (ASCC)	Handisport	38	23	1 024	509	512	0
BUC Escrime	Escrime	101	58	2 196	2 036	1 098	938
BUC Plongée	Plongée	109	22	629	648	315	333
BUC Tennis	Tennis	29	23	598	485	299	186
BUDO CLUB	Judo	33	3	182	143	91	0
BVB	Volley	122	116	3 473	3 544	1 737	1 807
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	500	30	1 921	1 925	961	964
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports		0	1 471	1 140	736	404
<i>CENTRE OMNI. P. CROPPET</i>	<i>Equitation</i>	307	36	894	832		
<i>CENTRE OMNI. P. CROPPET</i>	<i>Handisport</i>	11	9	557	260		
<i>CENTRE OMNI. P. CROPPET</i>	<i>Sport adapté</i>	3	2	20	48		
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	211	139	4 872	4 416	2 436	1 980
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	376	376	13 174	11 759	6 587	5 172
CLUB AERONAUTIQUE COMTOIS	Aéronautisme	21	0	72	56	0	0
CLUB ALPIN FRANÇAIS	Montagne randonnée	586	0	1 643	1 589	822	767
CLUB UNIHOCKEY BESANÇON	Floorball	103	46	1 332	1 621	666	955
CPB	Lutte	267	267	7 349	7 389	3 675	3 714
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	60	24	1 193	766	597	169
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports		0	7 278	6 693	3 639	3 054
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Aïkido</i>	92	3	362	303		
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Judo</i>	401	155	5 925	5 243		
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Karaté</i>	73	39	991	1 147		
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	272	186	8 340	5 992	4 170	1 822
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	89	79	2 702	2 424	1 351	1 073
EMTM	Tennis de Table	19	19	418	322	0	322
ENTRE-TEMPS	Escalade	299	86	3 451	3 136	1 726	1 410
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports		0	2 591	2 626	1 296	1 330
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Cyclisme</i>	18	18	428	367		
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis</i>	154	51	1 625	1 583		
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis de table</i>	32	32	538	676		
ETRIER BISONTIN	Equitation	325	85	1 030	881	515	366

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2015	Compétiteurs 2015	Subvention 2014	Subvention 2015	Acompte CM mars 2015	Solde à verser
FANNY CLUB COMTOIS	Pétanque	30	30	0	81	0	81
FC BALZAC	Football	29	0		78	0	78
FRANÇAISE (La)	Haltérophilie	159	50	2 161	1 638	1 081	557
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	132	132	4 398	3 927	2 199	1 738
GOLF CLUB BESANÇON	Golf	482	482	1 509	1 307	755	552
GONOJUKAN	Aïkibudo	122	0	415	330	208	122
HAND SPORT MAHORAIS	Handball	59	59	1 348	1 814	674	1 140
IKS	Karaté	113	56	2 207	1 750	1 104	646
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	251	77	3 906	2 809	1 953	856
JEUNES TURCS BESANÇON	Football	45	45	1 280	1 322	640	682
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	61	41	1 564	1 270	782	488
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	12	12	391	195	196	0
LA MEDUSE	Plongée	98	10	342	265	171	94
LOCAL CLUB BOXE	Boxe	0	0	148	0	74	0
MONTRAPON (ASC)	Football	55	55	1 477	1 559	739	820
OLOF PALME ORCHAMPS	Football	28	28	0	821	0	821
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	474	474	13 884	13 401	6 942	6 459
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	96	96	1 466	2 714	733	1 981
ORIENTATION TEAM BESANÇON	Course d'Orientation	78	60	1 495	1 601	748	853
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	401	382	11 245	11 339	5 623	5 716
PASSION SYNCHRO BESANÇON	Natation	60	0	249	162	125	0
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	146	146	0	395	0	395
PKA	Karaté	100	41	1 676	1 417	838	579
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	306	306	9 084	8 972	4 542	4 430
PRES DE VAUX (US)	Football	164	164	4 393	4 946	2 197	2 749
PSB	Aïkibudo	30	1	78	94	0	94
PSB	Football	474	474	14 738	14 391	7 369	7 022
PSB	Tennis de Table	83	68	2 588	1 987	1 294	693
PSB JUDO	Judo	374	40	1 995	2 268	998	1 270
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANÇON	Multisports	403	0	911	1 092	456	636
RETRAITE SPORTIVE BESANÇON TILLEROYES	Multisports	125	0	911	339	0	339
ROLLER DERBY GRAND BESANÇON	Roller derby	37		0	100	0	100
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	77	77	2 035	2 059	1 018	1 041

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2015	Compétiteurs 2015	Subvention 2014	Subvention 2015	Acompte CM mars 2015	Solde à verser
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	325	175	5 604	5 437	2 802	2 635
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	40	40	1 341	1 261	671	590
SHOTOKAN (Le)	Karaté	76	10	209	382	105	277
SNB	Omnisports		0	3 700	4 535	1 850	2 685
SNB	Aviron	125	65	1 635	2 298		
SNB	Canoë Kayak	125	91	2 065	2 237		
SOCIETE DE TIR DE BESANÇON	Tir	367	73	2 969	2 439	1 485	954
SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	Handisport	203	62	2 152	1 954	1 076	878
TAEKWONDO STK	Taekwondo	35	2	104	108	0	108
TENNIS DU GRAND BESANÇON	Tennis	449	51	4 330	2 546	2 165	381
ULTIMATE CLUB VESONTIO	Ultimate	38		0	103	0	103
VELOTTE (ASC)	Football	175	175	5 140	5 308	2 570	2 738
VOLANT BISONTIN	Badminton	148	76	1 786	2 259	893	1 366

Total cotations	17 832	9 843	260 978	253 027	126 674	126 008
------------------------	---------------	--------------	----------------	----------------	----------------	----------------

4.2 - Dispositif Sport ensemble

En complément du soutien apporté par les délégations au fonctionnement et aux actions des associations spécialisées dans le domaine du handicap, la Ville entend encourager les initiatives des clubs sportifs bisontins favorisant l'accès à la pratique sportive et l'implication dans les clubs des personnes en situation de handicap.

En collaboration avec l'Office Municipal du Sport, la Délégation au Sport a souhaité réserver une partie de l'enveloppe du programme «sport amateur» à l'attribution de subventions aux clubs bisontins engagés vers ces objectifs : adaptation ou création d'activités sportives, formation spécialisée des cadres, accueil adapté dans les activités ou les manifestations, promotion dans les instances dirigeantes...

Un recensement d'initiatives a été opéré pour parvenir à la proposition suivante :

- Au titre de la formation d'éducateurs sportifs ou bénévoles à la prise en charge de personnes en situation de handicap :

- BAPA	500 €
1 Educatrice formée au Sport Adapté	
- CPB Lutte	750 €
2 éducateurs formés au sport adapté et 3 bénévoles sensibilisés au handicap	
- Entre temps	500 €
1 Educateur formé au Sport Adapté	

- Au titre d'un soutien complémentaire pour l'organisation de manifestations sportives à destination de personnes en situation de handicap :

- Balise 25 Handi Raid'O Vauban	500 €
- Besançon Hockey Club Tournoi amical Hockey Fauteuil	500 €
- ASC Salins de Bregille Coupe de l'Est Handi Basket et Coupe de France de Torball	750 €
- Besançon Triathlon Coupe du Monde Para-triathlon	1 000 €
Total	4 500 €

En cas d'accord, le montant total de la dépense au titre du programme «sport amateur» de **130 726 €** sera prélevé sur la ligne 65.40/6574.004823 CS 20300.

Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus, est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de soutien à l'emploi sportif dans les associations sportives de Besançon,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants aux Contrats de Développement Sportif avec les différents clubs de sport individuel et avec le BVB,

- à attribuer les subventions aux associations mentionnées dans le présent rapport au titre des programmes «Manifestations», «Animations Sportives» «Sport de Haut Niveau» et «Sport amateur».

«M. Pascal BONNET : J'avais demandé, lors du précédent conseil, d'avoir un rapport plus détaillé, donc je tenais à remercier M. l'Adjoint et le service des sports qui ont accédé à cette demande avec la réactivité qu'ils ont toujours d'ailleurs.

M. LE MAIRE : Et l'Adjoint prend position dans la presse, c'est bien, je pense qu'il dit tout haut ce que certains pensaient tout bas, et c'est courageux, c'est bien Abdel.

Est-ce qu'il y a des remarques ? Des abstentions ? Des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (3 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. ALLEMANN et M. MOUGIN n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.